

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [florencia-rossignol-csssh-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/b5a1d48e48b46ec085fd6ee1)

<https://www.cadre21.org/membres/b5a1d48e48b46ec085fd6ee1>

Date d'obtention : 2026-02-09 17:41:00

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto est un protocole qui doit être déclenché dans une école secondaire lorsqu'il y a une situation impliquant de la pornographie juvénile. La trousse d'intervention Sexto contient toutes les étapes permettant d'intervenir de la bonne manière face à la situation. Cette méthode permet d'uniformiser les interventions de ce type dans toutes les écoles et elle permet également un partenariat entre l'école, le service de police et le directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP).

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Dans mes futures interventions, je consulterai la trousse d'intervention Sexto et suivrai les étapes afin d'intervenir de la bonne manière, conforme au protocole Sexto (après avoir suivis le module 2 architecte). De plus, la formation m'a permis d'en connaître davantage sur ce type de situation. Je sais maintenant comment agir si une situation de la sorte arrive dans mon école et je sais ce qui est à faire et à éviter.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Premièrement, je porterai attention aux signes de détérioration physique, psychologique et social que les jeunes peuvent vivre quand ils sont impliqués dans une telle situation. Par exemple: tristesse, isolement, rejet par les pairs, fatigue, honte, perte d'appétit, etc. Cela m'aidera à mieux les accompagner. De plus, je veillerai à ce que le ou la jeune se sente en confiance et qu'il ou elle sache que la situation est prise au sérieux. Il faut également faire particulièrement attention de suivre les étapes conformément au protocole Sexto. Par exemple, poser des questions sans porter de jugement afin d'évaluer la situation et remplir la grille d'évaluation de l'incident. De plus il est important de préserver la confidentialité des jeunes impliqués en évitant de consulter les photos ou vidéos, en agissant rapidement afin d'éviter la diffusion du contenu et en préservant l'identité des jeunes impliqués.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

